BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

Décision n° 3868 du 13 avril 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens

NOR: INTJ1507713S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 12930 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424082S),

Décide:

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mai 2015:

Gillette, Stéphane Nigend: 170 767 Numéro de livret de solde: 8 026 447

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er mai 2015:

Cheron, Anthony Nigend: 230 562 Numéro de livret de solde: 8 085 042

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 avril 2015.

Le colonel, commandant la gendarmerie des transports aériens, F. Hubert